



Paris, le lundi 9 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
URGENCE INONDATIONS / GOUVERNANCE DE BASSIN ET MOYENS SUFFISANTS



INONDATIONS : LES ELUS DE L'EAU RENVOIENT L'ETAT A SES RESPONSABILITES



Face à l'augmentation des drames humains et des impacts financiers liés aux inondations, l'ANEB (Association nationale des élus des bassins) a décidé de renforcer l'action pour **alerter l'Etat et mobiliser les acteurs sur le manque de moyens et les insuffisances réglementaires pour assurer l'efficacité et les solidarités territoriales à l'échelle du bassin.**

Le 3 décembre dernier, à l'occasion de son assemblée générale, l'ANEB a validé une nouvelle stratégie de mobilisation pour dénoncer le manque de moyens et l'affaiblissement de l'organisation territoriale visant à mettre en œuvre **une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants**. Une organisation particulièrement indispensable pour réduire les conséquences de crues dont la fréquence et la gravité ne feront qu'augmenter.

Face à l'urgence des enjeux climatiques et constatant l'absence de prise en compte des alertes qu'ils ont à nouveau adressées à l'Etat dans le cadre du deuxième volet des Assises de l'eau, les élus de l'ANEB :

- Adressent un **courrier officiel à la ministre** de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités, pour obtenir un rendez-vous consacré à l'analyse de leurs propositions.
- Défendent une **série d'amendements** dans le cadre de l'examen du Projet de loi de finances 2020.
- Invitent tous les acteurs concernés à partager leurs expériences sur le thème « **mieux apprendre des crues pour mieux prévenir** » les 12 et 13 décembre prochains dans l'Aude, lancement d'une nouvelle dynamique pour renforcer les synergies d'actions et la co-construction.

A travers ces démarches, l'ANEB entend donner du poids à ses revendications :

- La **mise en place dans les plus brefs délais de leviers pour favoriser la gestion par bassin versant**, garante des solidarités et de l'intérêt général (mutualisation des expertises, simplification administrative, fléchage des financements, conditionnalité, bonifications...).
- L'organisation d'un **débat national sur le déploiement d'une organisation territoriale pérenne de gestion opérationnelle par bassin versant en France**. Une organisation fragilisée par l'absence de stratégie partagée Etat-collectivités suite à la mise en place de la GEMAPI et par le manque de moyens, notamment dédiés aux actions de prévention, d'animation et de planification.

● PLUS D'INFOS ?

Les équipes de l'ANEB se tiennent à la disposition des journalistes pour détailler leurs propositions et expliquer le sens et les enjeux des actions qu'elles entreprennent pour les défendre.

Contact presse : Catherine GREMILLET, Directrice de l'ANEB – 06 82 34 60 89

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE